



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONSERVATOIRE
DU LITTORAL

OFFICE NATIONAL
DES FORÊTS

OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

LIGUE POUR LA
PROTECTION DES OISEAUX

RIVAGES DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 9 avril 2024



Opération 2024 « Attention, on marche sur des œufs ! »

Le 11 avril 2024, la 5^e édition de l'opération de préservation de la biodiversité « Attention, on marche sur des œufs ! » sera lancée sur l'ensemble du littoral français. La plupart d'entre nous l'oublie : la plage, lieu de promenade et de loisirs, est également l'habitat fragile de nombreuses espèces protégées qui s'y reproduisent au printemps et en été. Regardez où vous mettez les tongs ! La nature se réveille...

Le [Conservatoire du littoral](#), l'[Office français de la biodiversité](#) (OFB), l'[Office national des forêts](#), la [LPO](#), [Rivages de France](#), en partenariat avec de nombreuses associations et gestionnaires de sites, appellent à la vigilance sur les plages ! L'opération « Attention, on marche sur des œufs ! » vise à sensibiliser les usagers du littoral au respect de la faune sauvage qui partage ces espaces souvent touristiques et très fréquentés.

Certains oiseaux de mer, tels les gravelots, les sternes ou les huitriers, construisent des nids très simples directement sur le sable, en déplaçant quelques galets ou coquillages. Leurs œufs se confondent ainsi avec l'environnement. Mais si ce camouflage les met à l'abri des prédateurs, il augmente les risques de piétinement des promeneurs ou de leurs chiens, inconscients que chacun de leur pas est susceptible de ruiner les chances de reproduction d'espèces protégées. Depuis peu, les « fat-bikes » électriques permettent aux cyclistes d'atteindre des zones jusque-là inaccessibles, diminuant encore les espaces de quiétude propices à la nidification. Le dérangement affecte également la ponte des tortues marines sur les plages méditerranéennes et en Outre-mer.

Les partenaires de l'opération « Attention, on marche sur des œufs ! » se mobilisent à plusieurs niveaux :

- cartographie, suivi et action de protection des nids jusqu'à l'envol des poussins,
- information et sensibilisation des usagers (promeneurs, sportifs, professionnels du tourisme, collectivités, etc.),
- surveillance et police de l'environnement.

Les mesures de protection (signalisation et enclos) mises en place depuis 2020 continuent de montrer leur efficacité avec un succès de reproduction de 86% pour les nids protégés, contre 30% pour les autres. Ainsi, en 2023, 33 poussins de Gravelot à collier interrompu sont nés sur la zone du Parc Marin du bassin d'Arcachon, contre 19 en 2022.

De trop nombreux actes d'incivilité et de malveillance restent toutefois à déplorer. L'opération mobilise ainsi les agents chargés de missions de police de l'environnement. La destruction ou la perturbation intentionnelle d'espèces protégées, ainsi que le ramassage ou la destruction d'œufs sont des délits, passibles de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende. Par ailleurs, sur une portion croissante du littoral, les animaux de compagnie et, en particulier, les chiens sont dans l'obligation d'être tenus en laisse, voire interdits d'accès à certaines plages.

Le lancement national aura lieu cette année sur le site du sillon de Talbert (commune de Pleubian, Côtes d'Armor) le 11 avril à 14h00, en présence de l'ensemble des partenaires.

Programme :

14h00 : présentation du dispositif national et sa déclinaison en Bretagne à la maison du littoral

15h00 : observation des oiseaux sur le terrain

16h00 : point presse à la maison du littoral.

Que puis-je faire en tant qu'usager du littoral ?

Les attitudes à adopter pour réduire votre impact et sauver les poussins :

- Je vérifie que l'accès au site du littoral où je souhaite me rendre est autorisé et que les activités que je compte mener sont permises,
- Je reste sur les sentiers balisés,
- Je tiens strictement mon chien en laisse,
- J'évite de fréquenter le haut de plage, les dunes de sable ou les espaces végétalisés en arrière du littoral,
- Je respecte la signalétique relative à l'environnement et à la circulation des personnes,
- Je ne laisse aucun déchet derrière moi.

Pour en savoir plus sur la faune sauvage du littoral et les moyens de la protéger, rendez-vous sur les réseaux sociaux et sur les sites internet des partenaires de l'opération **#OnMarcheSurDesOeufs**

Cette année encore, tous mobilisés et citoyens pour la préservation de notre biodiversité littorale !

Contacts presse

Conservatoire du littoral

communication@conservatoire-du-littoral.fr

LPO

Genevieve.de-Lacour@lpo.fr

OFB

presse@ofb.gouv.fr

ONF

presse@onf.fr

Office français de la biodiversité

Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr